

FICHE D'INSCRIPTION POUR DEMANDE DE

« **CHÈQUE DÉODAT SPORT ETUDIANTS** »

Ce chèque a pour objectif de faciliter l'accès à tous les jeunes, aux activités sportives dans les clubs déodatien, en contribuant à l'acquittement de sa licence.

Il permet à chaque mineur demeurant à Saint-Dié-des-Vosges, de bénéficier d'une remise de 20 euros sur l'achat d'une licence, et ce, en vue d'une inscription dans un club de la commune déodatienne.

**Les chèques Déodat Sport seront délivrés du :
5 septembre 2026 au 31 décembre 2026**

Conditions d'inscription :

- *Résider à Saint-Dié-des-Vosges ou avoir ses parents qui y résident*
- *Être détenteur d'un justificatif de scolarité*
- *Se licencier dans un club sportif déodatien affilié à une fédération sportive*
- *Être demandeur du « chèque Déodat Sport Etudiants »*
- *Payer au club le montant de la licence restant dû.*

Justificatifs à fournir :

- *Justificatif de scolarité 2026/2027*
- *Justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'étudiant ou des parents*

Partie à remplir par le demandeur

NOM Prénom :

Date de naissanceLieu de naissance (ville/pays).....

Situation familiale : marié(e)☐, pacsé(e)☐, divorcé(e)☐, séparé(e)☐, célibataire(e)☐, veuf(ve)☐

Adresse du domicile :

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro de téléphone :

Nom du Club d'accueil:

Partie réservée au service des sports :

N° DU « CHEQUE DEODAT SPORT » :